REPUBLIQUE TOGOLAISE

Agence Togolaise de Presse

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

29 juin 2026

CONSEIL DES MINISTRES **:**

LE GOUVERNEMENT ADOPTE SIX DECRETS REGLEMENTAIRES

(Photo archive)

Lomé, 29 juin (ATOP) - Le conseil des ministres a adopté, le vendredi 26 juin, sous la direction du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, six décrets règlementaires et quatorze décrets portant reconnaissance de la désignation des chefs de canton.

Le premier porte attributions, composition, organisation et fonctionnement du corps des agents des eaux et forêts. Le texte adopté clarifie les missions du corps, notamment en matière de gestion durable des ressources forestières, de protection des aires protégées, de lutte contre les atteintes aux ressources naturelles, de reboisement et de préservation de la biodiversité. Il met également en place une nouvelle organisation reposant sur un commandement central et des services déconcentrés comprenant des commandements régionaux et des unités préfectorales.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE ----------*3-8*
NOUVELLES DES PREFECTURES ----------*8-27*
NOUVELLE DE L'ETRANGER ----------*27-30*
SPORTS ----------*30-34*

Le deuxième concerne la modification du décret du 11 juillet 2019 portant création, attributions et organisation de la société Cyber Defense Africa (CDA) modifié par le décret du 11 mai 2020. Ce décret va permettre à CDA de conduire pleinement ses nouvelles missions, son assemblée générale a procédé à une modification de ses statuts en vue d'étendre son objet social aux activités de conception, de production, de maintenance et de commercialisation de drones aériens, terrestres et maritimes. Il procède à l'actualisation du cadre réglementaire applicable à la société afin de le mettre en cohérence avec ses statuts révisés.

Le conseil des ministres a approuvé également le décret portant création de l'Agence des travaux et de gestion des routes du Togo (AGEROUTE TOGO). Le gouvernement a fait le choix de mettre en place une structure spécialisée chargée d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets routiers pour remédier à la dispersion des responsabilités institutionnelles, aux surcoûts et aux retards d'exécution susceptibles d'affecter l'efficacité des investissements routiers. Cette réforme s'inscrit dans la dynamique de modernisation de l'action publique et de renforcement de la gouvernance du secteur routier.

Un autre décret porte création de la Société nationale de financement routier (SONAFIR). Cette nouvelle société se substitue à la Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER), créée en 2012 et était chargée de mobiliser les ressources destinées à l'entretien du patrimoine routier national. Dotée de prérogatives élargies, la SONAFIR disposera de mécanismes renforcés de mobilisation des ressources, fondés sur la diversification des instruments de financement et le développement de partenariats stratégiques. La réforme consacre également une séparation des responsabilités au sein du secteur routier. La SONAFIR assurera le financement des infrastructures routières, tandis que l'AGEROUTE TOGO sera chargée d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets routiers.

Le conseil des ministres a, en outre, adopté le décret portant création du Bureau d'études et d'ingénierie du Togo (BEIT). Face aux limites persistantes du dispositif national d'ingénierie publique (dispersion des fonctions d'études, de conseil, de suivi et de contrôle, l'insuffisante capitalisation de l'expertise nationale, ainsi que le recours à des assistances techniques externes souvent coûteuses…), le gouvernement a décidé de créer ce bureau pour assurer la maîtrise d'œuvre et le contrôle technique des investissements publics.

Le Conseil des ministres a examiné en première lecture le décret portant mise en place d'un guichet unique des infrastructures et définissant les règles relatives à la réalisation de travaux à proximité de certains ouvrages. Ce décret définit les obligations des détenteurs d'infrastructures et les règles applicables aux travaux à proximité des ouvrages existants, afin de garantir leur protection.

S'agissant des décrets de reconnaissance de la désignation des chefs de canton, le conseil des ministres a adopté quatorze décrets portant reconnaissance de la désignation des chefs de canton par voie coutumière et par voie de consultation populaire. Ces décrets visent à consacrer leur reconnaissance officielle en qualité d'autorités traditionnelles dépositaires des us et coutumes.ATOP/BV/DHK/ Présidence du Conseil

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

ECHOS DE LA CAPITALE

LE SENAT ADOPTE QUATRE PROJETS DE LOIS SUR LA SURETE NUCLEAIRE ET LA GESTION DES DECHETS RADIOACTIFS

Lomé, 29 juin (ATOP) – Les sénateurs ont adopté quatre projets de loi lors de la 3e séance plénière de la première session ordinaire de l'année 2026, le vendredi 26 juin à Lomé. Les travaux ont été présidés par le président du Sénat, Barry Moussa Barqué, en présence du ministre délégué chargé de l'Energie, Robert Koffi Messan Eklo.

Les textes approuvés portent sur l'adhésion du Togo à quatre conventions internationales adoptées à Vienne, en Autriche, sous l'égide de l'Agence internationale des énergies atomiques. Il s'agit de la Convention sur la sûreté nucléaire du 17 juin 1994, la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et des déchets radioactifs du 05 septembre 1997, ainsi que les conventions sur la notification rapide d'un accident nucléaire et sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique du 26 septembre 1986.

Ces textes traduisent la volonté des plus hautes autorités nationales de poursuivre l'accession du Togo aux standards internationaux en matière de sûreté, de sécurité, de santé publique, et de protection de l'environnement. Ils ont préalablement été adoptés à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 9 juin dernier.

Selon le rapport de la commission des relations extérieures et de la coopération, les textes présentent une connexité et une implication thématique, car ils participent tous à renforcer la sûreté nucléaire, améliorer la prévention des risques radiologiques et garantir une gestion responsable des matières et déchets radioactifs, favoriser la coopération internationale en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique. Pour la commission, même si le Togo ne dispose pas à ce jour de centrale nucléaire, il n'en demeure pas moins concerné par les enjeux de sûreté et de sécurité radiologique. Les sources radioactives y sont utilisées dans plusieurs domaines, notamment la santé, l'industrie, la recherche, l'agriculture, la sécurité et d'autres services. Dès lors, l'adhésion du Togo à ces conventions apparait comme une démarche préventive et conforme aux exigences contemporaines de gouvernance internationale qui permettra de consolider le cadre juridique, de renforcer les capacités nationales de réponse et de bénéficier des mécanismes de coopération et d'assistance internationale.

Le président du Sénat, Barry Moussa Barqué a relevé que ces textes visent à anticiper les crises, organiser la coopération internationale et protéger les populations ainsi que l'environnement. Pour lui, la sûreté nucléaire et la gestion des déchets radioactifs, entre autres, relèvent de la responsabilité moderne des Etats et, « un Etat responsable ne se prépare pas seulement au danger visible mais aussi aux risques possibles. Gouverner c'est prévoir, légiférer, c'est protéger ».

Le ministre délégué en charge de l'Energie, Robert Koffi Messan Eklo, a exprimé sa reconnaissance aux sénateurs pour l'adoption de ces quatre lois. Pour lui, « cette adoption est un choix de responsabilité, de transparence et de coopération. Elle porte un message politique fort adressé aussi bien à la communauté internationale qu'à nos compatriotes. A la communauté internationale, cette adoption dit que le Togo entend prendre sa place dans la gouvernance mondiale et s'inscrit pleinement dans le concept des nations

responsables. Aux compatriotes, elle dit que la République veille sur la souveraineté nationale et qu'elle se donne les instruments juridiques nécessaires pour faire face, en toutes circonstances, aux risques liés à l'usage des technologies nucléaires ». ATOP/EAG/KYA

FIN DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE **:**
L'ADOPTION DE 4 PROJETS DE LOI ET LA RATIFICATION DES GROUPES INTERPARLEMENTAIRES MARQUENT LES TRAVAUX

Lomé, 29 juin (ATOP) - Le président de l'Assemblée nationale, Professeur Selom Komi Klassou a clos, le vendredi 26 juin, les travaux de la première session ordinaire de l'année, ouverts le mardi 7 avril à Lomé. Outre la question orale avec débat, les députés ont adopté 4 textes de loi et ratifié les organisations interparlementaires, groupes d'amitié, réseaux et cellules parlementaires au cours de cette cinquième et dernière séance plénière de l'année.

Des députés attentifs aux mots du...

...président de l'Assemblée nationale, Prof Selom Komi Klassou

Quatre textes à valeur économique ont été adoptés à l'unanimité par les députés au cours de cette séance plénière. Parmi les textes adoptés, deux ont terminé la navette législative entre le Senat et l'Assemblée nationale tandis que les deux autres sont adoptés en première lecture et seront envoyés au Sénat. Par l'adoption du premier projet de loi, la représentation nationale autorise ; le gouvernement à adhérer au protocole de 2000 sur la préparation, la lutte et la coopération contre les évènements de pollution par les substances nocives et potentiellement dangereuses (OPRC-HNS 2000).

Le deuxième projet de loi adopté définitivement par l'Assemblée nationale autorise l'adhésion du Togo à la convention internationale de 1992, portant création du fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (PIPOL).

Les deux textes (ORPC-HNS et FIPOL) adoptés en deuxième lecture visent à créer de meilleures conditions environnementales et un bon cadre de vie pour l'exercice des activités économiques maritimes. Ils visent à instaurer une meilleure coopération entre les Etats pour lutter contre la pollution marine par des substances dangereuses.

Le ministre de l'économie Maritime, Kokou Tengue s'est réjoui de ces deux instruments juridiques que les députés viennent de mettre à la disposition du gouvernement au regard de l'accroissement des activités de transbordement des navires avec le risque que cela occasionne. « Protéger nos eaux, nos plages et ceux qui en vivent n'était donc pas une option, c'est un devoir ». Il a rendu un hommage déférent au Président du conseil, Faure Gnassingbé, pour sa vision qui a fait de l'économie bleue et la sécurité maritime une priorité de la nation.

Deux projets de loi adoptés en première lecture

Deux autres projets de loi ont été adoptés en première lecture par les députés au cours de la même séance plénière. Il s'agit du projet de loi autorisant la ratification de l'accord de la convention des Nations unies sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, encore appelé « Accord BBNJ ».

La ratification de cet accord permettra au Togo de bénéficier des mécanismes de financement mis en place pour la lutte contre les pollutions marines et pour la conservation et la gestion durable de la biodiversité, notamment le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) De plus la ratification de cet accord fournit un cadre juridique au pays pour toutes les activités menées dans les océans et les mers.

Le second projet de loi adopté en première lecture porte sur l'organisation de la concurrence et la protection des consommateurs au Togo. Ce texte vise à moderniser et à renforcer le cadre juridique et institutionnel de la concurrence et de la protection des consommateurs. Il lutte contre les pratiques commerciales déloyales, renforce la protection des consommateurs à travers l'amélioration de l'information du consommateur et la transparence des transactions commerciales. Ce projet de loi prévoit la création d'une commission nationale de la concurrence et de la protection des consommateurs qui veillera à l'application effective des règles de concurrence et de protection des consommateurs. Le ministre Badanam Patoki chargé du commerce, a remercié les députés pour le vote de ce projet de loi, qui à terme, va contribuer à l'amélioration du climat des affaires et faciliter l'investissement.

Le président de l'Assemblée nationale, Professeur Selom Komi Klassou, clôturant les travaux de la première session ordinaire de l'année, n'a pas manqué de présenter sa gratitude et sa reconnaissance aux députés pour la qualité des travaux parlementaires de ces trois mois. « L'intersession n'est pas un moment d'inaction », a-t-il souligné avant d'inviter les députés à mettre cette période à profit en compagnie de la population.

Avant le discours bilan mettant fin aux travaux de la première session, les députés ont ratifié leur répartition dans les organisations interparlementaires, groupes d'amitié, réseaux et cellules parlementaires. Cette ratification s'explique par les impératifs du bicaméralisme qui voudraient que chaque groupe parlementaire soit composé de députés et de sénateurs.ATOP/HKM/KYA

---------- ----------

CONTROLE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE:

LE MINISTRE EKLO EXPLIQUE LES CAUSES DES DELESTAGES

Le ministre Messan Eklo dans ses explications

Lomé, 29 juin (ATOP) – Les perturbations dans la fourniture de l'énergie électrique ont été débattues au cours de la cinquième séance plénière de la première session ordinaire de l'année de l'Assemblée nationale, le vendredi 26 juin à Lomé.

Présidée par le président de l'Assemblée nationale, Professeur Selom Komi Klassou, la séance s'inscrit dans le cadre de la mission de contrôle de l'action gouvernementale dévolue à cette institution. Elle vise à obtenir des explications sur les causes des coupures d'électricité ainsi que les mesures envisagées par le gouvernement pour y remédier durablement et assurer la souveraineté énergétique du pays.

Au cours des échanges, plusieurs préoccupations ont été soulevées par les députés, notamment la distribution de l'électricité aux ménages, la hausse des factures malgré les délestages, les performances des centrales thermiques nationales et les solutions envisagées à court, moyen et long terme pour renforcer l'offre énergétique et soutenir le développement économique.

Interpellé, le ministre délégué auprès du ministre des Mines et des ressources énergétiques, chargé de l'Energie et des Mines, Robert Koffi Messan Eklo, a expliqué que les besoins énergétiques du Togo sont estimés à au moins 360 mégawatts, alors que le pays ne dispose actuellement que d'environ 250 mégawatts, provenant à la fois de la production nationale et des importations d'électricité en provenance du Nigéria et du Ghana.

Le ministre a précisé que les difficultés rencontrées par ces deux pays fournisseurs ont un impact direct sur l'approvisionnement du Togo. Selon lui, les délestages observés chez ces partenaires entraînent une réduction des quantités d'énergie exportées vers le pays. A cette situation s'ajoutent les travaux de maintenance sur les réseaux électriques ainsi que les effets des intempéries, qui perturbent également la continuité de la fourniture.

Assurant que le gouvernement est pleinement conscient des désagréments causés aux populations, le ministre Eklo a indiqué que plusieurs projets sont en cours de préparation ou d'exécution afin d'accroître progressivement la capacité nationale de production à partir des ressources énergétiques disponibles.

« Une fois réalisés, ces différents projets vont concourir à la souveraineté énergétique du Togo à l'horizon 2030 », a déclaré le ministre, tout en précisant que leur concrétisation dépendra notamment des délais de commande des équipements, de leur livraison ainsi que de la mobilisation des financements nécessaires.

A l'issue des débats, le président de l'Assemblée nationale a exhorté le gouvernement à accélérer la mise en œuvre des solutions annoncées afin de garantir un approvisionnement régulier en électricité aux ménages et aux industries, un levier indispensable pour stimuler la croissance économique et améliorer les conditions de vie des populations. ATOP/HKM/MG/KYA

LA CELEBRATION DE L'ANNEE INTERNATIONALE DES AGRICULTRICES LANCEE AU TOGO

Lomé, 29 juin (ATOP) - Le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire, Konlani Dindiogue, a officiellement lancé la commémoration de l'année internationale de la femme agricultrice, au cours d'une conférence de presse, le vendredi 26 juin à Lomé.

Table d'honneur

La célébration est placée autour du thème « Des femmes autonomes transformant les systèmes agroalimentaires ».

Elle vise à mettre en lumière le rôle des femmes dans les systèmes agroalimentaires et à réduire les inégalités sociales.

2026 a été proclamée l'année internationale des agricultrices par les Nations unies et coordonnée par l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cette manifestation permettra aux décideurs de passer en revue les acquis dans la promotion de l'autonomisation des femmes, de relever les défis auxquels les femmes agricultrices font face et de projeter dans les perspectives. La rencontre avec les médias a

permis au gouvernement de réaffirmer son engagement constant en faveur de la femme agricultrice au Togo.

Le directeur de cabinet a indiqué que « cette célébration est une opportunité pour le Togo de mesurer le chemin parcouru et surtout d'insuffler une nouvelle dynamique en faveur des femmes agricultrices ». Le gouvernement réaffirme son engagement à transformer nos systèmes agroalimentaires à travers la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation économique des femmes, a-t-il poursuivi.

Selon le chef de bureau FAO, Djiwa Oyétoundé, représentant du système des Nations unies, c'est l'occasion de célébrer la contribution des femmes dans le système agroalimentaire tout en renforçant les actions de la FAO et de ses partenaires pour améliorer leur accès à la terre, aux technologies, au financement et à la prise de décision.

La coordinatrice de la cellule d'appui à l'autonomisation de la femme rurale, Agbégonou Kayi, a rappelé que le gouvernement a mis en avant plusieurs réformes en faveur de l'autonomisation des femmes, notamment, le renforcement de leurs droits à travers le Code des personnes et de la famille, la loi sur la parité et la criminalisation des violences basées sur le genre. L'Etat affirme également faire de l'éducation des jeunes filles une priorité grâce à la gratuité de l'école primaire, aux campagnes de sensibilisation, ainsi qu'à des bourses et programmes de mentorat.

Sur le plan économique, a-t-elle indiqué, des initiatives comme le Fonds national de la finance inclusive (FNFI), le projet d'autonomisation des femmes rurales, le projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole constituent, entre autres, à favoriser l'accès des femmes aux financements et donc, à leur autonomisation.

La coordonnatrice a relevé que les journées du 31 juillet et du 15 octobre, dédiées aux femmes, seront consacrées aux sensibilisations, renforcements de capacités sur l'éducation financière, à la formation en technique de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles, en collaboration avec la Coordination togolaise des organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP).

Les organisations coopératives des femmes ont assisté à la conférence. La présidente de l'Union coopérative des femmes du canton de Yokélé (Kloto 1), Avossa Abra, a salué cette initiative qui reconnait le rôle essentiel des femmes dans l'agriculture. « Les femmes nourrissent leurs familles, leurs communautés et contribuent à l'économie, pourtant elles demeurent insuffisamment reconnues et valorisées. Nous attendons que les engagements pris en faveur de la femme agricultrice se traduisent par des actions concrètes », a-t-elle déclaré. Pour Kolani Rosine, élève à l'IFAD Barkoissi, « Cette initiative nous permet de mieux comprendre les défis des femmes agricultrices et les solutions à mettre en œuvre ».

ATOP/SYI/DHK/KYA

DES ETUDIANTES EN FIN DE PARCOURS FORMEES SUR LE LEADERSHIP ET L'AUTONOMISATION

Lomé, 29 juin (ATOP) – Des étudiantes en fin de parcours universitaire ont été formées, le samedi 27 juin à Lomé, sur le leadership et l'autonomisation des jeunes filles par l'association Aide et action à la veuve, à l'orphelin et à l'enfant déshérité (AAVOED).

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'autonomisation et de l'insertion professionnelle des jeunes filles en fin de cycle académique. Elle vise à renforcer leur capacité en matière de leadership, d'autonomisation et à valoriser leur image professionnelle afin de favoriser leur insertion et leur réussite professionnelle.

« Dans un monde en constante mutation, où les défis liés à l'insertion professionnelle, à l'autonomisation et à l'affirmation de soi se complexifient chaque jour davantage, il devient essentiel de préparer les jeunes femmes à devenir des actrices éclairées, responsables et engagées pour le développement », a confié la présidente de

l'association, Maitre Molgah Abougnima-Kadjaka. « L'achèvement des études universitaires ne représente pas uniquement la fin d'un cycle académique, il marque surtout l'entrée dans une nouvelle phase de vie, riche en responsabilités, d'opportunités, de choix déterminants pour votre avenir », a-t-elle relevé.

Officiels et participantes

Ces étudiantes ont été outillées sur deux thématiques : « Leadership de la jeune fille et autonomisation » et « Personal branding et réussite professionnelle ». Mme Bale Dadjo, formatrice et membre fondatrice de l'Echoppe-Togo, a souligné que pour devenir leader, une jeune fille doit d'abord avoir confiance en elle, pouvoir s'orienter, s'adapter et se fixer des objectifs de vie. Au Togo, a-t-elle poursuivi, la jeune fille a besoin surtout d'un entourage qui croit en son potentiel. « A l'université, le manque de soutien constitue un frein à l'épanouissement de nombreuses l'étudiantes », a-t-elle fait savoir, disant que les parents ont un rôle important à jouer dans la motivation.

Le formateur, Kadjaka Batowa a expliqué que « l'honnêteté, la confiance et la volonté de progresser sont les valeurs fondamentales d'une jeune fille en quête d'une réputation durable ».

Mlle Jeanne Doguema, étudiante en Etudes anglophones a salué la qualité de la formation reçue, en particulier le personal branding comme un levier essentiel pour bâtir une image personnelle forte et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes filles. « Je compte mettre en pratique ces acquis et transmettre à d'autres jeunes filles afin qu'elles puissent également bénéficier des compétences partagées », a-t-elle ajouté.

ATOP/SYI/DHK/KYA

NOUVELLES DES PREFECTURES

OTI-SUD/SECURITE :

LES NOUVEAUX LOCAUX DE LA BRIGADE TERRITORIALE DE LA GENDARMERIE DE GANDO RECEPTIONNES

Mango, 29 juin (ATOP) - Les nouveaux locaux de la brigade territoriale de la Gendarmerie de Gando dans la commune Oti-Sud 1, ont été réceptionnés le vendredi 26 juin.

La construction de cette infrastructure s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS), avec l'appui du Mécanisme de stabilité des Etats Côtiers (MSEC). Le but est de renforcer la présence de l'Etat dans les zones confrontées aux enjeux sécuritaires et de rapprocher les services publics des concitoyens. Il s'agit également d'améliorer les conditions de travail des agents de cette brigade afin de leur permettre d'assurer efficacement la protection de la population de la commune.

L'infrastructure est réalisée sur une superficie de 1200 m² avec une clôture de 140 mètres. Elle comporte plusieurs compartiments, notamment des bureaux pour le Commandant de brigade (CB) et son adjoint, des vestiaires pour hommes et dames, un magasin d'armes, une salle d'interrogatoire, une salle de transmission, des cellules pour

les personnes en infraction ou en conflit avec la loi, un magasin pour des produits saisis et une salle d'archives.

Le chef projet PURS, Mignaké Gnim a fait remarquer que la construction de cette infrastructure répond à un besoin exprimé par la population, lors d'un processus de consultation communautaire engagé depuis 2023 dans cette commune. Ce besoin consistait à renforcer la présence des Forces de défense et de sécurité (FDS) et à doter les unités locales des moyens adaptés pour assurer efficacement sa protection. Il a précisé qu'au-delà des infrastructures sécuritaires, le partenariat avec le MSEC a permis la mise en œuvre d'interventions multisectorielles visant à renforcer la résilience des communautés dans la zone.

Coupure du ruban symbolique.

La façade du bâtiment

M. Mignaké a énuméré, entre autres, la réhabilitation et l'équipement du centre communautaire de la localité, la réalisation de neuf forages communautaires, l'installation de plus de cent lampadaires pour mieux éclairer des zones rurales, la formation de trente jeunes sur l'installation et la réparation des lampadaires, la réhabilitation du stade municipal de Gando, l'équipement des pêcheurs du milieu et la mise à disposition de 14 motos à l'état civil de la commune.

Le maire de l'Oti-Sud 1, Mme N'Gnam Tchandame, et le commandant du Groupement de Gendarmerie de la région des Savanes, Lt-Col Pisso Assih, ont salué la portée de cette infrastructure et exprimé leur reconnaissance au Président du Conseil, Faure Gnassingbé, au PURS et au MSEC pour toutes les actions en faveur de la sécurité et la protection des populations. Mme N'Gnam et Lt-Col Pisso ont exhorté la population à la vigilance citoyenne et à collaborer étroitement avec les FDS afin de relever les défis sécuritaires pour la paix et la cohésion sociale. Ils ont promis de veiller à l'entretien du joyau afin d'assurer sa durabilité.

La cérémonie a connu la présence du gouverneur de la région des Savanes, Atcha-Dédji Affoh, du coordonnateur général du PURS, Gal Dadja Maganawé, du préfet de l'Oti-Sud, Sambiani Fékimani Félix, et de plusieurs autres autorités.

ATOP/TT/JK/BA

KOZAH/CONFERENCE ADMINISTRATIVE REGIONALE :

LA 2EME REUNION TRISTMESTRIELLE PLACEE SOUS LE SCEAU DE LA RESPONSABILITE

Kara, 29 juin (ATOP) – Le gouverneur de la région de la Kara, le général de brigade, Adjitowou Komlan a présidé les travaux de la deuxième réunion trimestrielle de la conférence administrative régionale de la Kara, placée sous le sceau de la responsabilité, le vendredi 26 juin à Kara.

Initiée par le gouvernorat de la Kara, cette rencontre a réuni les directeurs régionaux et les responsables des structures administratives déconcentrées de l'Etat basées dans la Kara. Elle s'inscrit dans le cadre de la réforme 5 de la feuille de route

gouvernementale 2025, axée sur la « Décentralisation et déconcentration de l'Etat », visant à moderniser l'administration publique.

L'objectif principal est de dresser le bilan des actions de développement menées par l'Etat dans la région au cours des trois premiers mois, et de formuler des recommandations pour optimiser la coordination des services.

Une séance de présentation des synthèses de suivi

Les participants ont analysé les synthèses des projets exécutés dans plusieurs secteurs clés. Il s'agit des secteurs sociaux, d'infrastructures, économiques et productifs, ainsi que des secteurs de la gouvernance et de l'environnement. La séance a planché sur les causes et conséquences des grossesses ainsi que de la consommation de stupéfiants en milieu scolaire et la prévention des accidents de la route. Des stratégies ont été proposées pour encourager le changement de comportement et renforcer la responsabilité citoyenne.

Le général Adjitowou Komlan a rappelé le cadre légal et le fonctionnement de cette conférence ainsi que les orientations de la phase pilote relatives à la définition des premiers outils de mise en œuvre. Il a invité les membres à faire de cette plateforme, un véritable levier pour transformer la région de la Kara, afin qu'elle soit un pôle de développement soutenu, capable de porter une croissance durable et inclusive. Le gouverneur a rappelé l'impérieuse nécessité pour chaque acteur de réaffirmer son engagement à assurer un fonctionnement régulier et dynamique de cet espace de coordination des politiques publiques. Il a demandé l'accompagnement par les acteurs, les programmes et projets de développement initiés par le gouvernement. ATOP/TAL/BV/KYA

AVE/JOURNEE DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE :

LE DEVELOPPEMENT LOCAL AU CŒUR DES REFLEXIONS *DANS LE CANTON DE TOVEGAN*

Les participants

Kévé, 29 juin (ATOP) – La deuxième édition de la journée de la chefferie traditionnelle s'est tenue le samedi 27 juin à Foguegué (canton de Tovégan) dans la préfecture de l'Avé.

Cette célébration a pour thème : « Promotion de la coopération et renforcement de la cohésion au sein de la chefferie traditionnelle ». Elle vise à consolider les liens entre les différentes composantes de la chefferie traditionnelle et à renforcer le dialogue entre celles-ci, l'administration et les populations, pour faire du canton de Tovégan, un espace de paix, de solidarité et de développement.

La journée a été marquée par des échanges sur les préoccupations majeures des populations, notamment en matière d'infrastructures, d'accès à l'électricité et à l'eau potable, de désenclavement des villages, de santé, de transhumance et du foncier. Le rôle des chefs traditionnels dans la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et du vivre-ensemble a été également abordé.

Le préfet de l'Avé, Awu Kossi a salué cette initiative, soulignant que le développement d'une localité repose avant tout sur l'unité, la solidarité et le dialogue. Il a déclaré que le gouvernement demeure attentif aux préoccupations exprimées par les populations, mais les besoins étant nombreux et les ressources limitées, les différents projets de développement sont progressivement mis en œuvre conformément aux priorités nationales. Le préfet a invité les populations à préserver la paix, à renforcer leur collaboration avec les autorités traditionnelles et administratives et à demeurer mobilisées afin que les programmes engagés produisent pleinement leurs effets.

Le chef du village de Hékpé, Togbui Yao Hodogbé III a, au nom de ses pairs, salué l'esprit d'organisation des chefs traditionnels qui a permis de mettre en place des mécanismes internes pour répondre aux préoccupations de leurs communautés rurales. Il a attiré l'attention de tous sur la faible mobilisation des populations pendant les activités communautaires, et souhaité qu'une réflexion soit menée à cet effet. Togbui Hodogbé III a également exprimé son inquiétude face à la montée de la consommation de stupéfiants chez certains jeunes, un phénomène qui menace, selon lui, la stabilité sociale et compromet sérieusement l'avenir de la jeunesse. Il a appelé à une mobilisation collective des autorités administratives, des responsables traditionnels, des parents et de tous les acteurs concernés afin de renforcer la sensibilisation et l'encadrement des jeunes.

Les participants ont réaffirmé leur engagement à mettre en œuvre les recommandations issues de cette rencontre afin de renforcer la cohésion sociale, de promouvoir la paix et d'accompagner les actions de développement entreprises dans le canton.ATOP/KAT/JK/KYA

CINKASSE :

LA JOURNEE MONDIALE DES REFUGIES CELEBREE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITE

Cinkassé, 29 juin (ATOP) - Les activités marquant la journée mondiale des réfugiés célébrée chaque 20 juin, ont connu leur apothéose le vendredi 26 juin dans la préfecture de Cinkassé.

Le représentant du ministre

L'assistance

Cette célébration est organisée par le ministère des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance en collaboration avec la Coordination nationale d'assistance aux réfugiés (CNAR), l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) et Plan international Togo. Placée sous le thème : « Jusqu'à ce que tout le monde soit protégé », cette journée vise à renforcer la solidarité entre les populations déplacées et les communautés d'accueil. Il s'agit également de mobiliser les acteurs pour des solutions durables à la protection des réfugiés.

L'évènement a été marqué par une sensibilisation sur l'importance de cette journée, des sketchs présentés par des femmes sur le vivre ensemble et la non-violence sur les

réfugiés ainsi qu'une mini foire d'exposition des produits issus des différentes cultures des réfugiés.

L'attaché de cabinet du ministère des Solidarités, Labdiédo Nampo a souligné la pertinence du thème retenu qui invite les acteurs à renouveler leur engagement collectif afin qu'aucun individu ne soit abandonné face à la peur, à la violence ou à l'exil. Il a énuméré les efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires en matière de protection des personnes déplacées depuis le début du débordement de la crise du Sahel.

La coordinatrice de la CNAR, Mme Apétogbo Séyram a salué le courage et la résilience des hommes et femmes contraints de fuir leurs foyers. Elle a invité les acteurs à s'engager pour consolider les mécanismes de protection et d'inclusion et à respecter les obligations internationales et nationales.

La coordinatrice du CNAR

Les représentantes de la cheffe de bureau du HCR et de Plan international Togo, respectivement Mmes Avia Essi et Asséré Dénise ont rappelé l'importance de cette journée, puis souhaité qu'elle soit un appel à l'action en faveur des réfugiés. Pour elles, les réfugiés ne sont pas seulement des bénéficiaires d'assistance, mais aussi des acteurs de développement qui contribuent à la vitalité économique, sociale et culturelle de leurs communautés d'accueil.

Le préfet de Cinkassé, Colonel Yanani Tiékabe a salué les efforts du gouvernement qui, sous le leadership du Président du Conseil, Faure Gnassingbé a su apporter une réponse efficace dans l'accueil et la prise en charge des victimes du débordement de la crise du Sahel.

Le représentant des réfugiés, M. Tiémakoudougo Adama s'est réjoui de la qualité de l'hospitalité réservée à l'ensemble des réfugiés. Il a exprimé sa gratitude aux autorités et aux familles d'accueil pour leurs soutiens multiformes en leur faveur.

En prélude à l'apothéose de la célébration, plusieurs activités ont été menées notamment une caravane des réfugiés, des émissions radiophoniques sur le thème et des matchs de football féminin et masculin. ATOP/BB/JK/KYA

PROJET « ECOLE, AMIE DES ENFANTS » :

L'EVALUATION FINALE REVELE UNE REDUCTION DES VIOLENCES DE 50% A 20%

Les participants

Sokodé, 29 juin (ATOP) – Le rapport d'évaluation finale participative assistée du projet « Ecole, Amie des Enfants » validé par les parties prenantes, lors d'un atelier le vendredi 26 juin à Sokodé, révèle une réduction des violences faites aux enfants de 50% à 20%.

Ce projet a été mis en œuvre, de juillet 2023 à juin 2026 dans les préfectures de Tchamba, Dankpen, Kéran et Oti Sud par l'ONG Creuset Togo. Il a bénéficié de l'appui technique et financier de « Kiderrchete Afrika » et la coopération allemande (BMZ). L'initiative vise à instaurer des environnements scolaires sécurisés, inclusifs et non violents pour protéger les élèves. Elle

entend, également, favoriser leur épanouissement et améliorer les conditions d'apprentissage dans les 16 écoles des localités bénéficiaires.

Cette rencontre d'évaluation finale a regroupé tous les représentants des acteurs impliqués et des cibles touchées. Elle a permis de mesurer les effets et impacts du projet, d'identifier les bonnes pratiques et de formuler des recommandations pour la pérennisation des acquis. La validation permet, aussi, d'assurer la transparence, la redevabilité et l'appropriation des résultats.

Les participants en pleine activité

L'atelier a permis d'examiner, à travers les collectes des données, les résultats des activités déroulées pour contrer les violences et leurs conséquences qui persistent en milieu scolaire malgré l'adoption d'outils juridiques de protection. Ces activités ont porté, entre autres, sur le renforcement des capacités des 300 directeurs et enseignants, l'appui accompagnement de 480 élèves dont 240 filles, le renforcement des clubs d'enfants au niveau des 16 écoles et la sensibilisation des communautés et parents.

Les résultats présentés par le consultant principal externe, Joachim Tsenglé, révèlent une réduction des violences faites aux enfants de 50 %, à 20 %, ce qui correspond à l'objectif fixé au début du projet. Autrement dit, l'on est passé d'au moins 50 enfants sur 100 qui subissaient des violences à 20 enfants sur 100, aujourd'hui.

Le coordinateur du projet, Christian Apéta, a souligné que l'atteinte de ce résultat escompté constitue une fierté pour Creuset Togo en dépit des défis persistants. « Nous ne pouvons pas affirmer qu'à 100 % le comportement des acteurs a changé, mais on est fier de ces chiffres élevés obtenus qui dépassent déjà la moyenne, jusqu'à nous rapprocher des 90 %, ce qui est déjà bon », se réjouit-il. M. Apéta a déploré l'inexistence de mécanismes de dénonciation, d'accompagnement et de suivi des enfants qui sont violentés dans ces milieux, notamment dans les préfectures de Dankpen et de l'Oti-Sud. Pour lui, en cas de financements additionnels, une phase de consolidation de 12 ou 18 mois serait nécessaire afin d'aboutir à un changement véritable de comportement de la plupart des cibles.

M. Apéta a ajouté que cela permettra d'assurer une école harmonieuse pour les enfants en vue de leur plein épanouissement pour, qu'effectivement, l'école soit l'amie des enfants. L'orateur a également fait savoir que la phase de consolidation impliquera véritablement l'autre facette des apprenants, comprenant les apprentis des centres de formation, des ateliers et des chambres de métiers. Il a précisé que les acteurs seront également renforcés afin de réduire, significativement, les violences faites aux apprentis.
ATOP/JAE/MEK/DHK

---------- ----------

PROJET GIRLS LEAD 2 :

LES PARTIES PRENANTES ENGAGEES POUR UN MENTORAT REUSSI DES JEUNES

Sokodé, 29 juin (ATOP) – Une rencontre a réuni les parents, mentorées, mentors et coachs, le samedi 27 juin à Sokodé, dans le cadre du mécanisme de mentoring des filles et jeunes femmes.

Cette réunion s'inscrit dans la mise en œuvre du volet mentorat/coaching du Projet Girls Lead 2. Ce projet, lancé en mars 2024 et piloté par Plan International Togo, constitue une initiative majeure en faveur de la jeunesse, en particulier des jeunes filles et femmes.

Il entend renforcer leur autonomisation à travers trois axes prioritaires : l'employabilité, la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et l'engagement citoyen.

Les participants

La rencontre vise à harmoniser la compréhension du processus de mentorat, du coaching, clarifier davantage les rôles et responsabilités, et faire prendre des engagements aux parties prenantes. Ceci, à travers la signature de la charte, gage d'un accompagnement structuré, sécurisé et orienté vers les résultats du projet.

Les participants ont suivi une présentation générale du projet ainsi que des notions clés liées au mentorat, à l'activisme citoyen, au leadership et à l'engagement des jeunes filles et femmes. Ils ont également été sensibilisés aux Principes de sauvegarde des enfants et des jeunes (PSEJ) ainsi qu'aux mécanismes de signalement des violences.

La chargée de l'engagement des jeunes au bureau régional de Plan International Togo, Mme Edwige Adjo Mensah, a expliqué que, selon l'approche adoptée, chaque acteur du processus de mentorat et de coaching doit connaître ses responsabilités et maîtriser le mécanisme. « Nous avons initié cette rencontre qui constitue, une prise de contact permettant aux parties de s'accorder pour l'atteinte des objectifs du projet », a-t-elle précisé.

Le mentorat et le coaching des jeunes, d'une durée respective de six et trois mois, contribueront à renforcer le leadership, l'engagement citoyen ainsi que l'employabilité des jeunes filles et femmes bénéficiaires.

La rencontre a été sanctionnée par la signature d'une charte de collaboration par chaque partie prenante. Dans la région Centrale, le projet Girls Lead 2 est mis en œuvre dans les préfectures de Tchaoudjo et Sotouboua.

ATOP/MEK/BV/KYA

JEA 2026 :

LES ACTEURS IMPLIQUES APPELES A GARANTIR L'ACCES A EAH AUX ENFANTS

Sokodé, 29 juin (ATOP) – L'ONG Compassion international Togo (CIT) en collaboration avec ses églises partenaire de Tchaoudjo a exhorté, le samedi 27 juin à Tchawarè dans la commune Tchaoudjo 2, l'ensemble des acteurs concernés à renforcer leur effort pour garantir à chaque enfant un accès durable à l'eau potable à l'assainissement et à l'hygiène (EAH)

Les caravaniers

L'appel a été lancé lors de la célébration en différé de l'édition 2026 de la Journée de l'enfant africain (JEA) dans la commune. La manifestation a eu pour thème, « Garantir l'accès universel à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous les enfants d'Afrique ». Elle s'inscrit dans le cadre de la promotion des droits de l'enfant et est marquée par une caravane et une rencontre de sensibilisation.

La célébration vise à promouvoir l'accès universel aux services EAH pour tous les enfants, afin de renforcer leur santé, l'éducation, leur protection et leur bien-être. Il s'agit

également de renforcer l'engagement collectif en faveur de la réalisation des droits de l'enfant.

La caravane a rassemblé plus de 300 enfants des Centres de développement des enfants et jeunes (CDEJ) et leurs encadreurs. Ils ont défilé sur l'artère principal du village de Tchawarè en chantant et dansant au son d'une fanfare. Les enfants véhiculaient, durant leurs parcours, des messages en lien avec le thème.

Au point de chute, les intervenants ont sensibilisé les autorités locales, les chefs, les leaders communautaires et les familles sur les droits de l'enfant ainsi que sur les enjeux liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour les enfants. Ils ont insisté sur la promotion des droits des enfants à bénéficier de services EAH sûrs, accessibles, inclusifs et durables. La participation des enfants et des jeunes dans les initiatives visant l'amélioration des conditions d'hygiène et de santé dans leurs communautés a été encouragée. Les orateurs ont aussi plaidé pour des investissements accrus dans les infrastructures et services EAH, notamment dans les écoles, les centres de santé et les communautés vulnérables.

Le directeur préfectoral des Solidarités de Tchaoudjo, Assoumanou Badji a fait savoir que le thème interpelle les gouvernants à poursuivre la mise en place des infrastructures d'eau et d'assainissement dans les localités. Il a invité les parents à prendre soin des ouvrages hydrauliques et à respecter les droits de l'enfant.

Le représentant des églises partenaires, pasteur Adégué Anani a indiqué qu'avec l'appui du CIT, les églises prennent en charge 1885 enfants issus des familles vulnérables de treize localités des communes Tchaoudjo 1 et 2. « Ces églises s'occupent entre autres de leur santé, l'éducation scolaire et entrepreneuriale tout en appuyant leurs parents pour leur autonomisation économique », a-t-il précisé.

Le facilitateur de partenariat de CIT de Tchaoudjo, Makyè Patateng a mis en lumière l'importance cruciale des services EAH dans la réalisation des droits fondamentaux des enfants, notamment le droit à la santé, à l'éducation, à la protection et à un environnement sain. Il a interpellé tous les acteurs à agir pour garantir ces services à tous les enfants partout où ils résident.

La Journée a pris fin par une opération de mise en terre de plants au lancement du projet « un enfant, un arbre fruitier ».

Depuis 2008, l'ONG CIT travaille dans le domaine de la protection et le développement holistique des enfants dans tout le pays à travers ses églises partenaires.

ATOP/MEK/MG

---------- ----------

ENVIRONNEMENT :

150 PLANTS MIS EN TERRE DANS LA FORET DE KEFIA AGODOMOU

Sokodé, 29 juin (ATOP) – Démarrées en 2024, les activités de reboisement et d'enrichissement annuel de plus de 1000 plants dans la forêt communautaire de la collectivité Kéfia Agodomou de Tchalo se poursuivent à l'initiative du groupe AJA-CFIJ-AEA. Le vendredi 26 juin, ses membres et ceux de ladite collectivité ont mis en terre 150 plants sur plus de 1000 prévus cette année.

Cette opération qui se poursuivra à la tombée des prochaines pluies participe à la campagne nationale de reboisement au Togo. Le ton a été donné par l'adjoint au maire de la commune Tchaoudjo 2, Batayam Agbeton, qui a mis en terre plusieurs plants. Il a été suivi dans ce geste par le chef de file du groupe AJA-CFIJ-AEA, Alassan Kpèziwézou, le directeur exécutif de l'ONG Action pour la jeunesse d'Afrique (AJA), Issifou Aboudoussalam, et les autres participants. L'objectif est de régénérer la forêt pour engendrer les pluies, sécuriser ce patrimoine forestier et installer des animaux pour en faire un zoo animalier éducatif.

L'année précédente, plus de 1000 plants forestiers, ligneux et non ligneux, avaient été mis en terre, ce qui porte à plus de 3000 le total de plants déjà mis en terre. Il s'agit des espèces telles que Khaya, Sienna siaméa, Mélina, Baobab, Néré, Cassia siamea et Cola gigantea. Le projet prévoit la plantation d'autant d'arbres, sans limitation, pour faire de ce site de 10 hectares dégarni pour la construction de la route, une forêt suffisamment touffue et bien enrichie. Pour ce faire, des graines de plants ligneux (tamarinier, karité, néré, etc.) sont aspergées partout dans la forêt, pour créer une vraie biodiversité en grandissant.

M. Alassan nourrissant son plant d'eau

M. Batayam arrosant son plant

Ces activités s'inscrivent dans le cadre du programme de protection et de préservation de l'environnement du groupe AJA-CFIJ-AEA en lien avec la feuille de route gouvernementale.

Selon M. Alassan, également directeur exécutif du Centre de formation et d'insertion des jeunes du Togo (CFIJ-Togo), l'idée est de restaurer l'environnement pour créer un zoo animalier éducatif permettant aux citoyens togolais, notamment les élèves et les étrangers, de venir voir les animaux. L'autre aspect de cette initiative, est de susciter l'adhésion des populations au projet en accompagnant les promoteurs dans le reboisement des plus de 1000 espèces par an, surtout celles en voie de disparition. M. Alassan, explique qu'il s'agit de créer un jardin botanique à disposition des tradithérapeutes pour les plantes médicinales ainsi que des enseignants chercheurs et étudiants pour des prélèvements de recherche sur la thérapie. Les autorités et partenaires sont appelés à accompagner ce projet qui nécessite, prioritairement, 10 millions de F CFA pour la sécurisation du site.

Le représentant du directeur régional de l'Environnement, Yata Christophe, a salué ce projet novateur qui cadre avec la vision du gouvernement de planter un milliard d'arbres à l'horizon 2030. Il a convié les ONG, associations et organismes privés à communiquer, à chaque fois, le nombre de plants mis en terre pour la capitalisation.

L'adjoint au maire, Batayam, a réitéré la disponibilité de la commune à accompagner les promoteurs et appelé la population, l'Etat, les partenaires et tous les autres acteurs à apporter leur pierre pour le succès de ce projet d'intérêt national.

ATOP/JAE/MEK/BV

KLOTO/75E SYNODE DE L'EGLISE EVANGELIQUE PRESBYTERIENNE DU TOGO:

UN CULTE MARQUE LA CONSECRATION DE NOUVEAUX PASTEURS

Kpalimé, 29 juin (ATOP) - Les travaux du 75è synode de l'Église évangélique presbytérienne du Togo (EEPT) se sont achevés, le dimanche 28 juin à Kpalimé, par un culte synodal marqué par la consécration de six nouveaux pasteurs au ministère pastoral et la présentation officielle du nouveau modérateur de l'Église, Rév. Dr Nayo Yaovi Mawunya.

La cérémonie a rassemblé de nombreuses personnalités civiles, administratives, politiques, religieuses et traditionnelles. Parmi les invités figuraient le représentant personnel du Président du Conseil, Ahondo Komla, la secrétaire générale de la Mission de Brême ainsi que le modérateur de l'Église évangélique presbytérienne du Ghana.

Les fidèles reçoivent....

...la bénédiction finale du Rev Agbéko

Au cours du culte, six nouveaux pasteurs ont été consacrés après leur engagement solennel. Ils ont ensuite reçu chacun une Bible, symbole de leur mission pastorale, avant leur intégration officielle au sein du corps pastoral de l'EEPT.

Dans sa prédication, le modérateur de l'Église évangélique presbytérienne du Ghana, Rév. Bliss Divine Kofi Agbeko, s'est appuyé sur le thème du synode : « Préservation de la création, mission de l'Église », inspiré de Genèse 2 :15. Il a rappelé que Dieu a confié à l'homme la responsabilité de cultiver et de préserver la création. Déplorant la multiplication des dépotoirs sauvages, la déforestation et la mauvaise gestion des déchets, il a exhorté les fidèles à adopter des comportements respectueux de l'environnement. Le prédicateur a également insisté sur l'importance de prendre soin de sa santé à travers une alimentation équilibrée, la pratique régulière d'exercices physiques et la réduction du temps passé dans des espaces climatisés.

S'adressant au nouveau modérateur de l'EEPT, le Rev Agbeko a souligné que leur nouvelle fonction constitue une lourde responsabilité et non une simple distinction honorifique. Il a également invité les nouveaux pasteurs à servir fidèlement Dieu tout en veillant à la sauvegarde de la création.

Au nom des pasteurs consacrés, pasteur Nayo Komla Mokpokpo a assuré que ses collègues et lui exercerons leur ministère avec fidélité et engagement, quelles que soient les difficultés qu'ils auront à affronter.

Des décisions majeures adoptées

Les nouveaux pasteurs en voie de consécration

Présentant les conclusions des assises, le modérateur sortant, Rév. Dr Daniel Akotia, a fait état des principales décisions adoptées par le synode.

Les délégués ont approuvé le programme du 75è synode ainsi que les rapports de gestion des ressources matérielles et financières de l'exercice 2025 et le rapport d'audit des comptes. Les états financiers font ressortir des produits de 9,125 milliards de FCFA, dont 8,504 milliards de capitaux propres, pour un déficit de 19,377 millions de FCFA.

Les participants ont également décidé que tout membre traduisant l'Église en justice pour des motifs autres que la violation des lois de la République pourra être traduit

devant le Conseil de discipline, avec des sanctions pouvant aller jusqu'à l'excommunication. Toute création de groupe ou de mouvement contraire aux dispositions de la Constitution révisée du 30 novembre 2024 est également interdite.

Le synode a en outre adopté plusieurs mesures visant à réglementer l'utilisation du logo, des emblèmes et des documents officiels de l'Église. Désormais, toute utilisation de ces signes distinctifs devra être autorisée par le Conseil synodal. Il est également interdit de créer des pages sur les réseaux sociaux au nom de l'EEPT sans autorisation préalable. Les pages existantes ouvertes sans autorisation devront être fermées sous peine de poursuites judiciaires.

Le Rév. Dr Daniel Akotia a également livré un témoignage empreint d'émotion sur les difficultés rencontrées au cours de son ministère à la tête de l'Église. Il a appelé les fidèles à œuvrer pour la paix, la réconciliation et le respect de l'autorité ecclésiastique afin de permettre à la nouvelle équipe de travailler dans un climat serein au service de Dieu et du développement de l'EEPT.

Par ailleurs, dans la journée du samedi, l'organe suprême de délibération de l'église a porté son choix sur le Révérend Dr Yaovi Mawunya Nayo pour conduire la destinée de l'institution pour les quatre prochaines années (2026-2030). Le nouveau modérateur succède au Révérend Dr Daniel Akotia, qui achève un mandat de huit ans à la tête de l'église.

ATOP/AYH/SED

CAMPAGNE DE REBOISEMENT :

4000 PLANTS MIS EN TERRE AU CEG DE YEVIEPE

Kpalimé, 29 juin (ATOP) - L'association Nénuphar et Lotus Togo, en collaboration avec France Volontaires Togo et la commune Kloto 1, a mobilisé la population du village de Yéviépé pour la mise en terre de 4000 plants, le samedi 27 juin sur le site du CEG dudit village.

Le représentant de France Volontaire Togo Ghana et la DP environnement arrosent un plant mis en terre

Cette activité s'inscrit dans la mise en œuvre de son projet annuel de reboisement placé sous le thème « Reboiser aujourd'hui, respirer demain », avec un sous-thème « Mille et une raisons de planter ». Elle s'intègre, également, dans la feuille de route gouvernementale visant à mettre un milliard de plants en terre d'ici à 2030. Elle a mobilisé des autorités administratives et traditionnelles, des volontaires, des organisations de la société civile, ainsi que des populations locales.

L'objectif est de renforcer le couvert végétal et de contribuer à la lutte contre les effets du changement climatique. Il s'agit pour les initiateurs d'apporter leur contribution à l'atteinte de l'ambition nationale d'un milliard d'arbres d'ici à 2030.

Au total, 4 000 plantes ont été mises en terre sur un espace de 6,4 hectares. Les essences retenues sont notamment Theobroma cacao (cacaoyer), Samanea saman, Terminalia superba (Fraké), Khaya senegalensis (Caïlcédrat) et Grandifoliola, des fruitiers, des espèces reconnues pour leur intérêt écologique et économique.

Le chef du village de Yéviépé, Togbui Agbayi Xemassowu IV, a salué la mobilisation des différents acteurs et rappelé l'importance de la biodiversité. Il a exhorté les populations à assurer le suivi et l'entretien des jeunes plants afin de garantir leur croissance.

Le représentant national de France Volontaires Togo Ghana, Telngar Rassembeye, a salué l'engagement des associations locales, des Volontaires d'Engagement Citoyen de l'Agence nationale du volontariat au Togo ainsi que de la mairie de Kloto 1 qui place le reboisement au cœur de son programme de développement communal. « Le reboisement ne doit pas être limité au seul mois de juin. Il doit être une activité permanente : planter, arroser, entretenir et suivre les plants tout au long de l'année afin de mieux respirer demain », a-t-il insisté. La directrice préfectorale de l'Environnement, capitaine des Eaux et Forêts, Sossou Akouavi a insisté sur la nécessité d'assurer le suivi des plants. « Si nous mettons des plants en terre sans un suivi et un entretien, nous aurons gaspillé notre temps, notre énergie et notre argent », a-t-elle averti.

Le directeur exécutif de l'association Nénuphar et Lotus Togo, Eric Komi Agbézin a fait savoir que le suivi se fera en collaboration avec les autorités traditionnelles, les Comités villageois de développement, les associations locales de protection de l'environnement et les établissements scolaires afin d'assurer la pérennité des plantations. ATOP/AYH/DHK/KYA

LACS :

UN PROGRAMME DE FORMATION DES JEUNES AUX METIERS DE LA CULTURE LANCE A AKLAKOU

Dr Aleki Maress lançant le projet

Aného, 29 juin (ATOP) – Le projet « Talent'ô Homé » (Maison des talents), un programme dédié à la formation des jeunes aux pratiques artistiques et aux métiers culturels, a été lancé le vendredi 26 juin à Aklakou, chef-lieu de la commune Lacs 2.

Ce projet est porté par l'Association FILBLEUES et la Coalition togolaise pour la diversité culturelle (CTDC). Il est mis en œuvre en partenariat avec la commission nationale de la francophonie (CNF TOGO), la commune Lacs 2, le Service de coopération et d'action culturelle (SCA) de l'ambassade de France au Togo et l'Association des ressortissants d'Aklakou-Hétchiavi Watchikomé à Lomé.

Cette initiative s'inscrit dans la promotion des industries culturelles et créatives et du potentiel créatif des jeunes à travers l'employabilité et la formation professionnelle dans les métiers artistiques et culturels. L'objectif est de contribuer significativement à faire du secteur culturel, un secteur de promotion de l'auto-emploi des jeunes. Talent'ô Homé est un programme de formation en percussion et musique traditionnelle accessible à toutes les couches sociales et dédié aux jeunes de 6 à 16 ans. Il ambitionne de renforcer les compétences des jeunes dans les domaines des arts et de la culture. Ce programme permettra également de renforcer l'économie culturelle locale et d'encourager la sauvegarde et la valorisation des pratiques patrimoniales de la percussion et la fabrication du Tam-tam.

Le directeur régional de la Culture de la Maritime, Dr Aléki Maress, a exhorté les bénéficiaires à faire preuve d'assiduité, de curiosité, d'engagement afin de tirer les meilleurs profits de la formation. Il a émis le vœu que les connaissances qui seront acquises, contribuent à faire émerger une nouvelle génération de professionnels de la culture, capable de préserver le patrimoine, de promouvoir l'identité culturelle et de participer activement au développement du pays.

Selon le directeur artistique de FILBLEUES, le Prof. Kangni Alemdjrodo, la formation permettra d'offrir aux jeunes des outils et des compétences nécessaires pour développer les activités génératrices de revenus dans les industries culturelles créatives.

Le représentant du maire de la commune Lacs 2, M. Kpadenou Amoussou, a réaffirmé l'engagement et la volonté de la commune à accompagner ce projet.

La cérémonie de lancement a mobilisé les autorités locales, des acteurs culturels, des représentants de la société civile ainsi que de nombreux jeunes venus pour découvrir les opportunités qu'offre cette nouvelle initiative. Le président de l'Association FILBLEUES, Cyriaque Noussouglo, a assisté à la rencontre.

Les enfants apprennent à jouer le tam-tam

ATOP/DK/BV/KYA

REMISE DE CHATE AU LIONS CLUB ANEHO HERITAGE

Aného, 29 juin (ATOP) - Une cérémonie officielle de remise de charte au Lions club Aného Héritage, marquant ainsi la naissance d'un nouveau club engagé pour le développement communautaire et l'action humanitaire, s'est déroulée le samedi 27 juin à Aného.

Photo d'ensemble

Le Lions club Aného Héritage compte vingt membres avec à leur tête Mme Kouet Hellenice Césaria. Il a pour mission de servir la communauté, de répondre aux besoins humanitaires, de favoriser la paix et de promouvoir la compréhension internationale à travers les actions du mouvement. Le club a également pour tâche de servir les communautés de la préfecture des Lacs et d'appeler à œuvrer pour le bonheur des démunis de la localité.

Ouvrage réceptionné.

La rencontre a été marquée par la remise de la charte à la présidente du Lions club Aného Héritage et la prestation de serment des nouveaux membres. A travers cette installation, les membres du nouveau club ont affirmé leur engagement à mener des initiatives en faveur des populations dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'aide sociale et du soutien aux personnes vulnérables.

La cérémonie a été couplée de la remise de deux forages d'eau potable et de deux blocs sanitaires de quatre cabines chacun aux populations de Gayito Kondji et d'Anamé Apéyémé dans la commune Lacs 1. La réalisation de ces ouvrages s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Eau, assainissement et hygiène ». Elle a bénéficié du soutien technique et financier de Lions club international Foundation.

MM. Michel Boua, gouverneur de Lions international district 403 A2, Folly Ekoue-Kouvahey, président de la région 32, et Me Aquéréburu Coffi Alexis, maire de la commune Lacs 1 ont assisté à la cérémonie.
ATOP/DK/BV/KYA

YOTO:

LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE DE L'ORGANE LOCAL DE GESTION DE L'EAU LANCE

Tabligbo, 29 juin (ATOP) – Le processus de mise en place de l'Organe local de gestion de l'eau (OLGE), a été officiellement lancé au cours d'une rencontre le vendredi 26 juin à Tabligbo, dans le cadre du projet ''Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin du Mono'' (GIRE-MONO) II**.**

Les différentes personnalités

La rencontre a réuni les principaux acteurs du secteur de l'eau notamment des représentants des services techniques de l'Etat, des collectivités territoriales, de la chefferie traditionnelle, des organisations de la société civile et des différentes catégories d'usagers de l'eau des trois communes de la préfecture de Yoto .

Cette nouvelle étape qui vient d'être franchie dans la gouvernance locale de l'eau dans le bassin du Mono, conformément aux dispositions du code de l'eau, s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase du projet dénommé, ''Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin du Mono'' (GIRE-MONO) II. Le projet est mis en œuvre par l''ONG Pionnier en action pour le développement intégré à l'environnement (PADIE) en partenariat avec Experts-Solidaires.

Le projet vise à améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les communes Yoto 1, 2 et 3 et à promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources en eau du bassin du Mono. Il s'agit au cours de cette rencontre d'informer les parties prenantes concernées sur le projet GIRE MONO et le processus de mise en place de l'organe local de gestion de l'eau, d'identifier les principaux acteurs et usagers des ressources en eau, de recueillir leurs préoccupations ainsi que leurs attentes, et de définir, de manière participative les prochaines étapes devant conduire à l'installation de l'OLGE.

Au cours des travaux, les participants ont échangé sur les enjeux de la gestion intégrée des ressources en eau, une approche qui favorise une utilisation équilibrée des ressources hydriques tout en conciliant les besoins des populations, le développement socio-économique et la protection des écosystèmes. Les discussions ont permis aux différents acteurs d'exprimer leurs préoccupations relatives à l'accès à l'eau, à sa gestion et à sa préservation. Elles ont été également sensibilisées sur le rôle attendu de l'organe local de gestion de l'eau, qui constituera un cadre de concertation entre les différents usagers. Cet organe aura notamment pour mission de prévenir les conflits liés à l'utilisation des ressources en eau, de promouvoir leur protection et d'accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable.

A l'issue de la rencontre, les participants ont mis en place un comité ad hoc, chargé d'accompagner les prochaines phases du processus et de préparer l'installation de l'organe local de gestion de l'eau, conformément à l'approche participative retenue par le projet GIRE MONO.

Le 1er adjoint au maire de la commune Yoto 3, Ayéna Messan a souligné l'importance de l'eau pour le développement de la préfecture et le bien-être des populations. Il a invité les participants à sensibiliser leurs communautés respectives à l'utilisation rationnelle et à la gestion efficace des ressources en eau, afin d'en assurer la préservation pour les générations futures.

Le directeur général par intérim de l'ONG PADIE, Anagbla Kossi et la cheffe projet GIRE-MONO, Eve Kuadjovi-Ayedeu ont indiqué que l'eau est une ressource limitée et qu'il est donc essentiel de prendre les précautions nécessaires pour la protéger. Ils ont remercié les participants pour leur présence et les ont exhortés à sensibiliser les populations sur l'importance d'une gestion responsable et durable des ressources en eau.
ATOP/SAK/DHK/KYA

ZIO/JOURNEE DE L'ENFANT AFRICAIN :

LES ACTEURS REFLECHISSENT SUR L'ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT

Acteurs de la protection de l'enfant

Tsévié, 29 juin (ATOP) – La direction préfectorale des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'enfance de Zio a sensibilisé des acteurs du Cadre préfectoral de concertation pour la protection de l'enfance sur l'accès à l'eau potable, le vendredi 26 juin à Tsévié.

La sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée de l'enfant africain (JEA) édition 2026. Elle s'est déroulée sous le thème « Garantir l'accès universel à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour chaque enfant en Afrique ».

L'objectif est de permettre aux différents acteurs de mieux comprendre le thème retenu et d'explorer les voies et moyens susceptibles de garantir un accès universel à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous les enfants de la préfecture.

Les participants ont écouté deux communications portant respectivement sur l'historique de la JEA et le thème retenu. Ces présentations ont permis d'expliquer les différentes composantes du thème avant de faire le bilan. Cet état des lieux révèle que l'article 24 de la Convention relative aux droits de l'enfant reconnaît à tout enfant le droit de jouir du meilleur état de santé possible, grâce à l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement adéquats. Il y a toutefois, à l'échelle mondiale, plus de 400 000 décès infantiles chaque année de maladies liées à l'eau insalubre telles que les diarrhées et le choléra.

Les participants ont ensuite été répartis en groupes de travail afin d'identifier des actions concrètes pouvant être mises en œuvre dans la préfecture. Ils ont également formulé des pistes d'actions et des recommandations destinées à renforcer les initiatives locales en faveur de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour chaque enfant dans la préfecture. Ces recommandations consistent à intensifier les campagnes de sensibilisation au sein des communautés, des écoles et des familles sur les bonnes pratiques hygiéniques. Il est aussi recommandé de réaliser des forages ainsi que l'extension des réseaux d'adduction d'eau potable dans les localités insuffisamment desservies.

atop
ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

La directrice régionale des Solidarités de la région Maritime, Mme Abiola Donko, s'est réjouie de la mobilisation des participants, signe de leur engagement en faveur des droits de l'enfant. Elle a rappelé que l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène constitue un droit fondamental de chaque enfant.

Le Cadre préfectoral de concertation est une plateforme multisectorielle regroupant les services de l'Etat, notamment ceux de l'éducation, de la santé, de l'action sociale, de l'hygiène, les collectivités territoriales, la chefferie traditionnelle, les organisations de la société civile ainsi que les autres acteurs intervenant dans la protection de l'enfance.

ATOP/AM/BBG/DHK

HAHO:

LA SPEC OIC-TOGO APPROUVE SES RAPPORTS D'ACTIVITES 2025

Notsè, 29 juin (ATOP) – La Structure de promotion d'épargne et de crédit (SPEC OIC-Togo) a tenu, le samedi 27 juin à Notsé, son assemblée générale ordinaire consacrée à l'approbation des rapports d'activités au titre de l'exercice 2025.

Les membres lors des travaux

Le rapport moral indique que la SPEC OIC-Togo a renforcé les capacités de son personnel à travers des formations portant notamment sur la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, ainsi que sur l'analyse et la gestion du crédit. Par ailleurs, 270 clients ont bénéficié de formations sur les techniques de production agricole.

Sur le plan financier, l'institution a enregistré 2 492 clients individuels, avec un encours de crédit de 5.869.577.941 FCFA, contre 3 614 clients et un encours de 6.688.568.316 FCFA en 2024. Les crédits accordés aux groupes solidaires se sont élevés à 390.236.862 FCFA, contre 584.125.921 FCFA l'année précédente. Les financements destinés aux entreprises ont également connu une baisse de 58.582.268 FCFA par rapport à 2024.

Les membres du comité de gestion et du conseil d'administration ont décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2025 au report à nouveau et ont donné plein pouvoir au conseil d'administration pour conduire le processus de mise en conformité avec la nouvelle loi sur la microfinance au Togo.

Le président du conseil d'administration de la SPEC OIC-Togo, Dondja Tchayiza, a expliqué les actions menées par le conseil d'administration, le comité de direction et le comité de crédit pour assurer le suivi de la gestion opérationnelle de l'institution et le déblocage de nombreux crédits en faveur des activités génératrices de revenus et des productions agricoles. Il a invité les membres à redoubler d'efforts afin de renforcer le positionnement de la SPEC OIC-Togo sur les plans national et international, dans un contexte marqué par les réformes du secteur de la microfinance.

Le directeur général de la SPEC OIC-Togo, Michel Komlan Lablé, a fait savoir que la baisse des décaissements enregistrée en 2025 est principalement liée au ralentissement des activités économiques et à la réduction des quotas de réalisation du produit « Accès de l'agriculture aux services financiers » (AGRISEF). Il a exhorté les membres à renforcer leur collaboration afin d'améliorer le recouvrement des crédits à travers la sensibilisation des clients et un suivi rigoureux des opérations financières dans les guichets.

Le secteur de la microfinance au Togo est engagé dans une nouvelle dynamique visant à assainir le domaine, renforcer la gouvernance, améliorer la transparence et mieux protéger les déposants. La nouvelle loi sur la microfinance, adoptée en 2026, entend combler les insuffisances observées en matière de gouvernance, de contrôle interne, de gestion des crédits, de fiabilité des systèmes d'information et de protection des déposants. Il s'agit aussi de garantir la pérennité des institutions de microfinance dans leur mission d'inclusion financière.
ATOP/YM/MD/KYA

AGOU/FETE TRADITIONNELLE « TEZAN »:

L'APOTHEOSE DANS LE CANTON D'AGOU NYOGBO ANNONCEE AU 29 AOUT PROCHAIN

Agou-Gadzépé, 29 juin (ATOP) – Les activités de la 52ème édition de la fête traditionnelle « Tézan » (fête des ignames) dans le canton d'Agou Nyogbo-Sud ont été annoncées lors d'une conférence de presse, le samedi 27 juin.

Des participants...

...Togbui Pebi V au cours de son discours

Prévues du 1er juillet au 29 août, les manifestations sont placées sous le thème « Ensemble, engageons-nous pour de l'eau en quantité et en qualité dans le canton d'Agou Nyogbo-Sud ». Le but, selon les organisateurs, est de mobiliser les ressources humaines et financières pour la construction d'un point d'eau potable en quantité et en qualité pour la population. Il est, aussi, question de la valorisation des pratiques culturelles et savoirs ancestraux pour leur pérennisation.

Les activités inscrites dans l'agenda de cette édition sont, entre autres, la journée santé-environnement ; des ateliers de formation des femmes et jeunes sur les activités génératrices de revenus et des formations des agriculteurs sur les cultures associées et les méfais des engrais chimiques. Un festival « Bobobo », une caravane de sensibilisation contre l'utilisation des sachets plastiques et la défécation à l'air libre et un tournoi de football sont également programmés.

En marge de ces activités, les organisateurs entendent poursuivre des projets communautaires structurants notamment le projet Eau (citerne de Kpogueni, et sa réserve de distribution), le projet « 10 mille buttes », une initiative de promotion des variétés comme Katara, Laboko, Gnamiti et Manassé sur 3 hectares. Parallèlement, le projet « Deux Mille Buttes » vient renforcer cette dynamique en offrant à sept autres producteurs, une opportunité d'intégration progressive dans la filière.

Pour le chef canton d'Agou Nyogbo-Sud, Togbui Pébi V, « Tezan » est plus qu'une simple fête traditionnelle. « Elle est devenue un cadre privilégié de réflexion, de mobilisation et d'action collective en faveur du développement du canton d'Agou Nyogbo-Sud. Elle offre à chaque fils et fille du milieu, qu'il réside au pays ou dans la diaspora, l'opportunité de contribuer à la construction d'une communauté plus forte, plus unie et davantage tournée vers l'avenir », a-t-il affirmé.

Le président du comité d'organisation, Ketor Kossivi Ange a remercié les fils et filles de Nyogbo-Sud pour leur mobilisation qui a permis la réalisation des travaux de réfection de la citerne de Kpogueni, sur fonds propres grâce aux contributions recueillies notamment à l'issue des éditions 2024-2025. Il a souligné que le choix du thème de cette édition traduit une préoccupation majeure de la population et un enjeu fondamental pour le développement de leur milieu.

Le directeur régional des Arts et de la culture des Plateaux, Monkli Kokou a promis l'accompagnement de sa direction en vue de la promotion et de la préservation du patrimoine culturel.

Au-delà de son caractère festif, « Tezan » est une véritable institution sociale qui permet de renforcer les liens entre les différentes composantes de la communauté tout en favorisant une réflexion collective sur les défis et les perspectives de pérennisation du patrimoine traditionnel et de développement du canton.

ATOP/MET/BSM/DHK

SOTOUBOUA/PROJET PROEMPLOI+ :

28 FEMMES RENFORCENT LEURS COMPETENCES EN INSTALLATION D'ENERGIE SOLAIRE

Sotouboua, 29 juin (ATOP) – Une session de formation et de perfectionnement en installation d'énergie solaire a réuni, du 22 au 26 juin à Sotouboua, vingt-huit femmes déjà initiées au métier d'électricité.

Atelier de pratique du système d'installation et de prise de terre

Les participants avec un matériel d'installation

Cette session est organisée par la GIZ grâce à la coopération allemande dans le cadre du projet « Promotion de l'Emploi pour les femmes et les groupes vulnérables au Togo » (ProEmploi+).

L'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'employabilité et de l'insertion professionnelle des jeunes filles électriciennes à travers le renforcement de leurs compétences pratiques en énergie photovoltaïque.

Durant ces cinq jours de stages, les bénéficiaires ont approfondi leurs connaissances sur les techniques d'installation des systèmes solaires photovoltaïques, les normes de sécurité, la maintenance des équipements ainsi que le diagnostic des pannes. Des travaux pratiques ont permis aux participantes de consolider leurs acquis en situation réelle. Elles ont été motivées à avoir confiance en soi, en leur leadership et leur capacité à se projeter dans un parcours d'insertion professionnelle ou d'auto emploi.

La conseillère à GIZ, Mme Amana Claire a souligné que l'autonomisation économique des femmes passe également par leur accès aux métiers techniques, longtemps considérés comme réservés aux hommes. Elle a encouragé les participantes à mettre les compétences acquises au service de leurs communautés et à développer des activités génératrices de revenus dans le domaine des énergies renouvelables.

Le président préfectoral de la chambre de métiers de Sotouboua, Madiou Ibrahim a remercié les organisateurs pour cette initiative qui promeut des emplois décents et renforce les capacités professionnelles des femmes pour accompagner la transition énergétique et le développement durable du Togo en général et de la préfecture en particulier.

Au nom des étagères, Mlles Katansoou Rolande, électro technicienne en 2nde F3 au lycée Scientifique Robert Mattlé de Sotouboua et Anahou Mayaba, électro technicienne en fin de formation, ont exprimé leurs gratitudes à la GIZ et ses partenaires du projet ProEmploi+. Elles ont estimé que cette formation constitue pour elles, une opportunité pour améliorer leur employabilité tout en contribuant à l'accès des populations à une énergie propre et durable. Elles ont ajouté que les acquis leurs permettront également d'être économiquement autonomes et de contribuer au bien-être de leurs foyers.
ATOP/ BTP/MEK/SED

BASSAR/SUICIDE :

MLLE AGLO MARIYA S'EST PENDUE APRES SON ECHEC AU BEPC

La victime

Bassar, 29 juin (ATOP) - Mlle Aglo Mariya, élève en classe de 3ème au CEG Bassar Est, s'est donnée la mort par pendaison, le jeudi 25 juin à Bassar (Banida), après avoir constaté son échec au Brevet d'étude du premier cycle (BEPC).

Originaire du village Kassou Haut, Mlle Aglo Mariya s'est donné la mort dans la soirée de ce jeudi par pendaison aux environs de 18 heures après avoir consulté les résultats de l'examen du BEPC. L'enterrement a eu lieu le même jour dans le village de N'laboun après la messe à Kassou-Haut.

Une délégation conduite par le maire de la commune Bassar 1, Mouni Ouyi et le secrétaire général de la préfecture de Bassar, Daro Gnandi est allée présenter les condoléances à la famille éplorée devant une foule d'élèves et de parents. Des responsables éducatifs, religieux et des enseignants dudit village étaient de la délégation.

MM. Mouni et Daro ont profité de l'occasion pour sensibiliser les autres élèves sur l'échec dans le cursus scolaire. Ils ont indiqué que l'échec « n'est pas une fin en soi, cela permet parfois d'aller en arrière et de mieux sauter, cela permet également de rehausser le niveau et de mieux apprendre ».
ATOP/LK/DHK/KYA

FETE DE LA MUSIQUE:

LES ARTISTES DE L'ANIE ET DE L'EST-MONO OUTILLES SUR LA PROFESSIONNALISATION DE LEUR ART

Anié, 29 juin (ATOP) – Des artistes, acteurs culturels, bloggeurs de la préfecture de l'Anié et de l'Est-Mono ont célébré, le samedi 27 juin à Anié, la fête de la musique sous le thème national « l'Artiste, comme acteur de son propre changement et de sa professionnalisation ».

La célébration de la fête de la musique se tient du 21 au 27 juin de chaque année. Cette manifestation a été marquée par une conférence-débat animée par le bureau Plateaux-Est de la Famille des artistes, auteurs compositeurs et interprètes (FAACI). Les

échanges ont permis aux artistes de mieux comprendre le thème et de connaître les dispositions à prendre pour être digne d'être appelé « Artiste » en respectant les normes en vigueur dans le secteur de la musique. La conférence a été suivie d'un pique-nique et d'un concert musical gratuit des artistes locaux.

Pour le point focal FAACI-Anié, Kounoudji Prudence, a signifié que la musique n'est pas juste du bruit, c'est une langue, une mémoire, une force économique. Pour lui, être acteur de son propre changement, c'est d'abord pour l'artiste la nécessité de se former. Il a relevé la nécessité d'« Apprendre le solfège, la gestion d'une scène, avoir son droit d'auteur, avoir un répertoire déposé au Bureau togolais des droits d'auteur (BUTODRA), un contrat quand on se produit, une page sur les réseaux sociaux pour vendre son art ».

Photo de famille des artistes

Le président du bureau régional FAACI, Plateaux-Est, Abotchi Komla Ognadon a défini la professionnalisation artistique et indiqué que l'artiste doit être le premier acteur de son développement.

En prélude à cette célébration, les artistes ont observé l'opération « Togo propre » en nettoyant l'esplanade des bureaux de la mairie (commune Anié 1), le vendredi 26 juin. Ils ont également animé des émissions à la radio communautaire d'Anié pour mieux édifier les artistes locaux sur l'importance de ce thème et de la musique.

ATOP/KV/KKT/SED

NOUVELLES DE L'ETRANGER

COTE D'IVOIRE :

ABIDJAN PARTIELLEMENT INONDEE APRES DE FORTES PLUIES (SYNTHESE)

Abidjan, (Xinhua) - Plusieurs quartiers d'Abidjan, la capitale économique ivoirienne, ont été inondés lundi alors que de fortes pluies s'abattent sur la ville depuis dimanche.

Selon des témoignages recueillis auprès d'habitants d'Abidjan et corroborés par des images largement relayées sur les réseaux sociaux, ces pluies torrentielles ont provoqué des montées des eaux et des inondations dans plusieurs communes, notamment Cocody, Koumassi, Adjamé, Marcory et Yopougon.

Dans la commune huppée de Cocody, plusieurs axes routiers principaux ont été submergés, rendant la circulation difficile, notamment au carrefour 9 kilos dans le quartier de la Riviera, où des véhicules et des piétons se sont retrouvés bloqués par la montée des eaux.

A Songon dans la commune de Yopougon, plus précisément dans le village de Kassemblé, plusieurs habitations situées dans des cités construites dans le cadre du programme de logements sociaux ont également été touchées par les inondations.

La situation était similaire à Koumassi, Marcory et Treichville, où plusieurs secteurs ont été inondés, contraignant des habitants à circuler les pieds dans l'eau.

Les forces de police et les sapeurs-pompiers étaient mobilisés sous la pluie lundi à la mi-journée afin de porter assistance aux personnes en difficulté.

La Côte d'Ivoire connaît sa grande saison des pluies de mai à juillet. Dans le sud du pays, notamment à Abidjan, la période de fortes précipitations peut toutefois se prolonger jusqu'en septembre, avec un pic généralement observé en juin.

Ces dernières années, les pluies diluviennes ont régulièrement provoqué des inondations et des pertes en vies humaines en Côte d'Ivoire. En 2023, elles avaient causé d'importants dégâts à travers le pays, faisant 30 morts, dont 17 dans la seule ville d'Abidjan.

Afin de prévenir ces drames, le gouvernement ivoirien mène depuis plusieurs années des travaux d'aménagement et de drainage urbain visant à améliorer l'évacuation des eaux pluviales. Des opérations de démolition de quartiers précaires sont également menées à Abidjan dans les zones exposées aux risques d'inondations et d'éboulements pendant la saison des pluies. Xinhua

---

RDC/EBOLA **:**

L'EPIDEMIE TOUCHE UNE NOUVELLE ZONE DE SANTE, 1.274 CAS CONFIRMES SIGNALES

Kinshasa, 29 juin (Xinhua)- L'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) a touché une nouvelle zone de santé dans la province orientale de l'Ituri, portant à 35 le nombre total de zones de santé affectées le vendredi, ont indiqué le dimanche 28 juin, les autorités sanitaires.

Selon le dernier rapport de situation publié par le ministère congolais de la Santé, la zone de santé de Mandima, dans la province de l'Ituri, a rapporté vendredi un cas confirmé. L'épidémie touche désormais 35 zones de santé dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Dans le système sanitaire de la RDC, une zone de santé est une unité administrative de base de santé publique et de soins primaires, couvrant notamment des hôpitaux, des centres de santé et les communautés environnantes.

Le pays a signalé 1.274 cas confirmés de maladie à virus Ebola, dont 360 décès, soit un taux de létalité global de 28,3%, selon le rapport. Au total, 178 patients ont été déclarés guéris, tandis que 502 patients étaient en isolement ou hospitalisés. Un total de 239 cas suspects, dont 70 décès, ont été identifiés.

Le rapport relève également plusieurs défis persistants dans la riposte, notamment la réticence communautaire aux prélèvements post mortem, l'insuffisance des capacités des centres de traitement Ebola, un suivi des contacts encore non optimal, des pénuries de médicaments essentiels et d'intrants de prévention et de contrôle de l'infection, ainsi que l'insécurité et l'accès limité dans certaines zones.

L'épidémie actuelle, due au virus Ebola Bundibugyo, a été officiellement déclarée le 15 mai. Contrairement à la maladie à virus Ebola plus couramment causée par le virus Ebola Zaïre, la maladie à virus Bundibugyo ne dispose actuellement ni de vaccin homologué ni de traitement spécifique, ce qui rend essentiels la détection précoce, l'isolement, les soins de soutien et le suivi des contacts dans la riposte.

Les trois provinces touchées comptent près de 15 millions d'habitants au total et sont confrontées à des déplacements internes massifs ainsi qu'à des mouvements transfrontaliers vers les pays voisins. Xinhua

---

NIGERIA **:**

NEUF MORTS ET 27 PERSONNES SAUVEES APRES L'EFFONDREMENT D'UN CENTRE COMMERCIAL A LAGOS

Abuja, 29 juin (Xinhua) - Au total, neuf corps ont été récupérés et 27 autres ont été sauvés des débris d'un complexe commercial de trois étages qui s'est effondré dans l'Etat de Lagos, dans le sud-ouest du Nigeria, ont annoncé le vendredi 26 juin, les autorités locales après la fin des opérations de sauvetage.

Une opération de sauvetage menée par plusieurs services a été lancée après l'effondrement du bâtiment jeudi matin à Alakija, une ville satellite en pleine croissance le long de l'autoroute très fréquentée Lagos-Badagry.

Olufemi Oke-Osanyintolu, secrétaire permanent de l'Agence de gestion des urgences de l'Etat de Lagos, a déclaré par téléphone à Xinhua que les équipes de sauvetage avaient travaillé 24 heures sur 24 pour localiser et évacuer les personnes piégées sous les décombres.

Les personnes secourues, qui ont subi des blessures de différents degrés, ont été transportées vers les hôpitaux, a précisé M. Oke-Osanyintolu.

Selon les informations préliminaires, la plupart des victimes étaient des propriétaires de magasins et des clients qui avaient commencé leurs achats et leurs ventes de la journée. Certains habitants du quartier voisin ont également été piégés.

M. Oke-Osanyintolu a déclaré que toutes les victimes piégées avaient été évacuées et que les secours d'urgence avaient terminé l'opération de sauvetage tôt vendredi. Il a ajouté que la China Civil Engineering Construction Corporation, qui entreprenait un projet de chemin de fer dans la région, avait également participé aux efforts de sauvetage.

Les autorités locales ont déclaré que la cause de l'effondrement restait inconnue et qu'une enquête avait été lancée.

Les effondrements de bâtiments se produisent fréquemment au Nigeria et les experts attribuent souvent ces incidents au vieillissement des structures, aux violations des règlements de construction et à l'utilisation de matériaux de construction de qualité inférieure.

Xinhua

LA CHINE PUBLIE UN LIVRE BLANC SUR LA GOUVERNANCE MONDIALE

Beijing, 29 juin (Xinhua)- Le Bureau de l'information du Conseil des Affaires d'Etat de la Chine a publié, le mercredi 17 juin, un livre blanc intitulé "Une gouvernance mondiale plus juste et plus équitable : principes, propositions et actions de la Chine".

Ce livre blanc a été publié afin de présenter les principes, les propositions et les actions de la Chine en matière de gouvernance mondiale, de favoriser un consensus plus large au sein de la communauté internationale, de garantir des réponses plus efficaces aux défis mondiaux et de mettre en place un système de gouvernance mondiale plus juste et plus équitable.

La gouvernance mondiale est une entreprise commune qui concerne le bien-être de l'humanité tout entière, et la mise en place d'un système de gouvernance mondiale juste et équitable est une vision partagée que les peuples du monde entier poursuivent depuis longtemps, indique le livre blanc, ajoutant que la Chine a toujours été un participant actif, un contributeur et un constructeur de la gouvernance mondiale.

Dans la nouvelle ère, le président Xi Jinping a présenté la vision de la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité. En promouvant un système de gouvernance mondiale caractérisé par une large consultation et une contribution conjointe pour les bénéfices partagés, il a appelé à un véritable multilatéralisme afin de favoriser un monde multipolaire égalitaire et ordonné, ainsi qu'une mondialisation économique inclusive et bénéfique pour tous, selon le livre blanc.

En 2025, M. Xi a proposé l'Initiative pour la gouvernance mondiale (IGM), qui vise à apporter une solution chinoise aux deux questions pressantes de notre époque : quel type de système de gouvernance mondiale faut-il mettre en place, et comment réformer et améliorer la gouvernance mondiale ?

Dès son lancement, l'IGM a rapidement recueilli le soutien de près de 160 pays et organisations internationales, et plus de 60 pays ont rejoint le Groupe des amis de la gouvernance mondiale. La communauté internationale estime que l'IGM envoie un signal clair : défendre le multilatéralisme, unir les forces et œuvrer pour un avenir équitable, indique le livre blanc.

L'IGM s'inscrit dans la tendance croissante vers davantage de démocratie dans les relations internationales et renforce la confiance internationale dans la pratique du multilatéralisme. Elle offre une feuille de route claire et réalisable pour améliorer la gouvernance mondiale, apportant une stabilité précieuse et une énergie positive à un monde en pleine tourmente, selon le livre blanc.

La Chine a proposé l'IGM afin d'accélérer la mise en place d'un système de gouvernance mondiale plus juste et plus équitable. La défense résolue de l'autorité et du statut de l'ONU est fondamentale pour la mise en œuvre efficace de cette initiative, précise le livre blanc.

La réussite dépendra également du sens des responsabilités dont feront preuve les grands pays, ainsi que de l'union et de la coopération de toutes les nations pour remédier aux lacunes en matière de paix et de développement. Selon le livre blanc, tous les pays doivent fermement défendre le système international dont l'ONU est le pilier central, préserver l'ordre international fondé sur le droit international et respecter les normes fondamentales régissant les relations internationales, qui s'appuient sur les objectifs et les principes de la Charte des Nations unies, au lieu de réinventer la roue.

Outre la préface et la conclusion, le livre blanc comporte cinq parties : "Le monde d'aujourd'hui est confronté à des défis graves et complexes", "L'initiative de gouvernance mondiale répond aux défis de notre époque", "La contribution de la Chine à la promotion de la gouvernance mondiale", "Orienter le changement vers un avenir radieux" et "Avancer main dans la main à un tournant décisif de l'histoire". Xinhua

SPORTS

FEDERATION TOGOLAISE DE SKATE :

LES DIRIGEANTS FORMES EN ADMINISTRATION SPORTIVE

Lomé, 29 juin (ATOP) – Les dirigeants de Fédération togolaise de skate, ont été formés en « administration sportive », les 27 et 28 juin à Lomé, sur le thème « Renforcer les capacités administratives et managériales des dirigeants de la FTS ».

Les officiels et les participants

Remise d'attestation

Cette formation a réuni les membres du bureau exécutif de la FTS, les présidents de clubs, les secrétaires généraux, les trésoriers et le directeur technique de ladite fédération. Elle a permis de renforcer les compétences des dirigeants pour une gestion efficace, éthique et performante du sport en général et de skate en particulier. Les participants ont été outillés sur les principes et éléments de l'administration sportive. Ils ont amélioré la gestion des organisations sportives et développé des aptitudes de leadership

et de la bonne gouvernance. Cette formation devra aussi leur favoriser la transparence et la performance dans les pratiques sportives.

Ces dirigeants ont suivi quatre modules à savoir la gouvernance sportive ; le cadre juridique du sport au Togo ; l'administration et la gestion d'une fédération ; et le marketing sportif et la mobilisation des ressources. A travers ces modules, les participants ont été entretenus sur les principes de gouvernance des fédérations sportives et la prévention des conflits d'intérêts, le fonctionnement des associations sportives, y compris leurs rôles et responsabilités, puis ont analysé les statuts et règlements. Ils ont été instruits sur la gestion documentaire, l'archivage et l'élaboration des plans d'action, la communication sur les thématiques telles que la recherche de partenaires, de sponsoring, l'élaboration de projets et la recherche de financement.

Le président de la FTS, Ramanou Emmanuel a indiqué que cette formation est initiée pour harmoniser le niveau de compétence de tous les acteurs sportifs de la fédération, clarifier les rôles, droits et obligations de chacun, dans le but de mieux utiliser les soutiens de l'Etat et des partenaires.

La remise d'attestation a mis fin aux travaux.

ATOP/AR/BV/KYA

ZIO/PHASE REGIONALE DES CHAMPIONNATS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES 2025-2026 :

LE CEG TABLIGBO VILLE 1 (D) ET LE LYCEE VO-KOUTIME (H) SACRES

M. Aloua remet la coule au capitaine de Vo-Koutimé

Tsévié, 29 juin (ATOP) – Le CEG Tabligbo ville 1 (D) et le Lycée Vo-Koutimé (H) représenteront la région Maritime à la phase nationale des championnats scolaires et universitaires de football à Lomé. Les finales ont été jouées le vendredi 26 juin au stade Dr Kaolo de Tsévié. D'autres compétitions se sont déroulées sur le terrain du Lycée Tsévié 1.

Chez les filles, la finale a opposé le CEG Tabligbo ville 1 au CEG Zebevi (préfecture des Lacs) jouée 2x15 minutes.

Cette finale s'est jouée avec une domination des filles du CEG Tabligbo ville 1 concrétisée par un but à la 17e minute dans les arrêts de jeu par Akpadjavi Akos Agathe. Ce score d'un but à zéro restera inchangé jusqu'à la fin du match.

Ce match a fait place à celui des garçons opposant le Lycée Vo-Koutimé au Lycée Tovegan (Avé) en 2x20 minutes, qui a tenu toutes ses promesses. En effet, dès le coup d'envoi, donné par l'arbitre centrale Mlle Mawuena Loïs, les élèves du Lycée Vo-Koutimé ont pris la rencontre en leur compte avec des combinaisons nourries d'applaudissement du public. Cette domination n'a pas permis à cette équipe de trouver le chemin des filets. Juste après cette domination sans but, le jeu est devenu équilibré avec la maitrise du jeu de part et d'autre. C'est avec ce score de (0-0) que les deux équipes vont à la pause.

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

Du retour des citrons, ce sont les joueurs de Vo-Koutimé qui finissent par mettre la pression sur leurs adversaires à la 33 mn, inquiétant souvent la défense de l'équipe du Lycée de Tovegan qui a su enrayer le danger à chaque fois. L'équipe de Vo-Koutimé va donc procéder à des percées rapides sur son adversaire et, avec une multiplication de passes, Nouwodou Kodjo a servi Koko Yawovi d'une belle passe qu'il a concrétisée à la 38ème mn. Le score est resté inchangé (1-0) jusqu'à la fin du temps réglementaire.

Une phase de jeu

Handball

CEG Tabligbo Ville 1 chez les filles et le Lycée Vo-Koutimé chez les garçons sont donc sacrés du championnat scolaire 2025-2026 de la région Maritime. Ils vont représenter la région lors de la phase nationale à Lomé.

Les deux premiers de chaque catégorie ont bénéficié chacun d'un trophée, d'une enveloppe de 50.000 F, d'un jeu de maillots et de trois ballons. Les finalistes ont reçu chacun 2 ballons et une enveloppe de 40 000 FCFA.

Au niveau du basketball U-16 masculin, c'est l'équipe du CEG Akoumapé (Vo) qui est victorieuse. Chez les filles U-16, le champion est le Lycée de Kouvé (Yoto).

Concernant le volleyball U-16 pour les garçons, c'est le CEG Tabligbo ville 1 qui est sorti vainqueur tandis que chez les filles U-16, c'est le CEG Boloumondji (Zio) qui a gagné.

S'agissant du handball masculin U-16, la victoire est revenue au CEG Mission-Tové (Zio) et chez les filles U-16, c'est le CEG Kévé qui est champion. Chaque équipe victorieuse a bénéficié d'une enveloppe de 50 000 F, d'un jeu de maillots, de trois ballons plus un trophée.

En athlétisme, il y a eu deux catégories, notamment les U-16 dames et hommes. Ils ont concouru dans les épreuves suivantes : 80 m et 1000 m et saut en longueur. Les U-20 dames et hommes ont compéti dans les épreuves de 800 m et 1500m. Le saut en longueur U-20 dames et hommes au 800 m et 1500 m. Au total, 36 athlètes ont reçu des médailles dont 12 en or, 12 en argent et 12 en bronze plus une enveloppe de 5000 FCFA chacun.

Pour le directeur régional des sports de la Maritime, Aloua Manzamisso, ces championnats de football et d'athlétisme ont été une réussite totale sur le plan sportif, notamment le fair-play, l'absence de blessures graves, l'ambiance entre les joueurs et les performances des athlètes. Selon lui, « ces compétitions ont permis de détecter des talents dans tous les domaines et ces talents seront suivis au cours de leur développement, afin d'en faire des meilleurs sportifs du pays ».

Ces championnats ont été organisés par la direction régionale des Sports de la Maritime en collaboration avec la direction régionale de l'éducation Maritime avec l'appui financier du ministère en charge des Sports.

Démarré depuis le 25 février, ce championnat de football des minimes de la région Maritime a pris fin ce vendredi à travers les finales masculine et féminine. ATOP/BBG/AR/KYA

OGOU/CHAMPIONNATS SCOLAIRES 2026 :

LES EQUIPES VAINQUEURS DES PLATEAUX POUR LA PHASE NATIONALE

Mme Koffi Wonégbloè Adjo remettant le trophée à la capitaine de l'équipe championne

Atakpamé, 29 juin (ATOP) - La direction régionale des sports et loisirs des Plateaux a clos, le vendredi 26 juin à Atakpamé, la phase régionale des championnats scolaires 2025-2026.

Les jeunes athlètes sont issus des préfectures de l'Anié, Ogou, Wawa, Amou, Akebou, Est-Mono, Kpélé, Moyen-Mono, Agou, Haho, Danyi et Kloto.

Cette compétition sportive en football, athlétisme, handball et volleyball, a été le théâtre d'une démonstration de talents, de discipline et de fair-play chez les jeunes espoirs masculins et féminins. En football, quatre finales ont été jouées. Deux finales pour les masculins, une finale pour la catégorie junior/senior composée de 12 équipes réparties en quatre poules et celle de la catégorie U15 masculin pour la même répartition. A l'issue de ces matchs, ce sont les U15 du Lycée Morétan (Est-Mono) qui ont remporté la finale et pour les junior/senior, c'est le Lycée moderne d'Anié qui a remporté la finale. Par ailleurs, du côté féminin, les U15 du CEG Anié ville ont remporté la finale face à leur homologue du Lycée Hanyigba.

Dans le domaine du handball, côté homme, c'est le Lycée Elavagnon de l'Est Mono qui a remporté la finale et le Lycée Zomayi de Kpalimé qui a emporté la coupe côté féminin. Pour le basketball, le collège Notre Dame d'Afrique a remporté la finale côté homme et chez les dames c'est le collège Saint Albert d'Atakpamé. Cependant, pour le volleyball, côté dame, c'est le CEG Nyékonakpoè d'Atakpamé et côté homme le Lycée Nyivéme (Kpalimé) qui sont les vainqueurs.

En athlétisme, des candidats des deux sexes répartis aussi en U15 et U17 issus de quinze (15) établissements scolaires ont compéti dans les courses de 80 m, 800m, 1000 et 1500m ainsi qu'en saut en longueur. A l'issue de ces compétitions, les trois (03) meilleurs de chaque discipline ont été sélectionnés pour la phase nationale.

Au terme de ces finales, les équipes championnes ont reçu chacune une enveloppe de 50 000 FCFA, une coupe, trois ballons et un jeu de maillot. Les vaincues ont reçu deux ballons et une enveloppe de 40 000 FCFA. Le comité d'organisation a également remis des prix de consolation à toutes les délégations participantes. Chez les athlètes, les trois meilleurs de chaque épreuve ont reçu des médailles en or, en argent et en bronze ainsi que des enveloppes financières.

Lors de la cérémonie de remise des prix, le directeur régional des sports et loisirs, Magni Djindé, a salué le niveau technique élevé de cette édition. Il a souligné que le sport est un puissant vecteur de cohésion sociale et d'épanouissement personnel.

La coordinatrice sauvegarde des enfants à Plan Togo, Mme Koffi Wonégbloè Adjo, a félicité les équipes championnes pour leur abnégation. Elle les a exhortées à redoubler d'efforts et de rigueur dans la préparation afin de porter haut les couleurs de la région des Plateaux lors de la phase nationale, avec pour ambition ultime de monter sur la plus haute marche du podium. ATOP/AY/KKT/AR

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

LA 44e JOURNEE NATIONALE DES SPORTS OBSERVEE A BASSAR

Bassar, 29 juin (ATOP) - La commune Bassar 1 a observé l'acte 44 de la Journée nationale du Sport (JNS), le samedi 27 juin.

Cette 44e édition a débuté au rond-point du carrefour de la ville de Bassar en présence du préfet de Bassar, Lieutenant-colonel Asiah Hodabalo, du maire de la commune Bassar 1 Mouni Ouyi, des clubs sportifs et groupes organisés, des enseignants, des élèves, des associations et de la société civile venue de tous les horizons.

La course populaire.

La course a pris la trajectoire du carrefour de la ville de Bassar, passant devant les locaux de la mairie Bassar 1, la préfecture avant de chuter sur le stade municipal de Bassar où les mouvements d'ensemble ont été enchainés avec des exercices pratiques collectifs et une ambiance rythmée de tam-tam, de chants, de danses.

Moment d'échauffement

Le thème développé lors de cette journée est « le sport et la santé familiale ». La population a été ensuite édifiée également sur la nutrition, les aliments à consommer et les aptitudes à adopter, afin de garantir une bonne santé.

Le préfet de Bassar et le maire de la commune Bassar 1 ont dit être impressionnés par la forte mobilisation de la population à cette 44ème édition. Ils ont invité la population à faire du sport pour être en bonne santé, afin de garder une santé saine

Les autorités ont également remercié la jeunesse d'avoir compris et de se donner à cette activité sportive qui est une vision prônée par le Président du Conseil, Faure Gnassingbé qui veut que toute la population togolaise soit en bonne santé. « Faire du sport est nécessaire pour notre corps et notre environnement car cela nous met dans un bon état de santé », a dit le préfet.

La séance s'est terminée par des échauffements, des exercices de jogging et des étirements pour relaxer le corps. La Journée nationale du sport (JNS) est instaurée par le gouvernement dans le but de promouvoir les activités sportives tout en renforçant la cohésion et le vivre-ensemble.

ATOP/LK/AR/KYA

REPUBLIQUE TOGOLAISE
atop
Agence Togolaise de Presse
BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION
35, Rue des Médias – 2327 – Tél. (+228) 22-21-25-07/ 90-15-36-32
E-mail: contact@atop.tg// Facebook/Twitter: @atopTG
Site web: www.atop.tg
Directeur de publication
EYEBIYI Kokouvi Adéyêmi
Rédacteur en chef
KOLANI Yaya Assadou
Secrétaire de Rédaction
AMEKOUVO Akouétey
Chef section Reportage
GOMEZ Kokoenè Ayaovi
Chef section Photographie
DJOKPE Koffi
Chef section des installations techniques
AGBESSI Komlavi

Copyright, ATOP. Tous droits réservés